

RÉPUBLIQUE DU TCHAD – PROVINCE DU LAC
MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS (DTM)

ENQUÊTES SUR LES INTENTIONS DE RETOUR

Round 2

Publié en Janvier 2020



CES ACTIVITÉS DTM SONT SOUTENUES PAR :



Royaume des Pays-Bas

SOMMAIRE

RÉSULTATS CLÉS	3
MÉTHODOLOGIE	4
DÉPLACEMENTS ET RETOURS	6
PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES POPULATIONS.....	6
CARACTÉRISTIQUES DES MOUVEMENTS.....	6
<i>Nombre de déplacements</i>	6
<i>Période des premiers et derniers mouvements</i>	7
<i>Motifs des premiers et derniers déplacements effectués</i>	8
<i>Prise de décision des premiers et derniers déplacements effectués</i>	8
<i>Pertes de possessions lors du déplacement</i>	9
<i>Lieux d'accueil et d'origine des PDI</i>	12
<i>Visites des PDI dans le lieu d'origine</i>	12
ABRIS	14
<i>Types d'abris</i>	14
RELATIONS ENTRE COMMUNAUTÉS HÔTES ET POPULATIONS DÉPLACÉES	15
<i>Relations socio-économiques</i>	15
GOUVERNANCE	16
CONDITIONS DE VIE	17
MOYENS DE SUBSISTANCE	17
ALIMENTATION	18
<i>Difficultés alimentaires</i>	19
EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT	20
<i>Sources d'eau et accès à l'eau potable</i>	20
<i>Latrines</i>	20
PROTECTION ET SÛRETÉ	22
ASSISTANCE HUMANITAIRE	23
BESOINS PRIORITAIRES	24
INTENTIONS DES POPULATIONS DÉPLACÉES	25
CONDITIONS DE RETOUR	28
CONCLUSION	30

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Depuis 2015, le Tchad fait l'objet d'attaques perpétrées par des groupes extrémistes armés. Les attaques et les menaces récurrentes dans le bassin du lac Tchad continuent de provoquer le déplacement des populations vivant dans la province du Lac ainsi que le retour des Tchadiens des pays frontaliers affectés par le conflit. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) met en œuvre la matrice de suivi des déplacements (DTM, *Displacement Tracking Matrix* en anglais) dans la province du Lac depuis mai 2015 pour obtenir des informations sur les déplacements engendrés par la crise provoquée par ces attaques des groupes extrémistes. La mise en place de la DTM permet d'informer les partenaires humanitaires et gouvernementaux sur le déplacement des populations dans la province du Lac ainsi que sur leurs besoins.

Dans le cadre de cette réponse, plusieurs outils DTM sont mis en œuvre afin d'améliorer la compréhension de la dynamique des mouvements de populations. Ceux-ci comprennent des évaluations régulières au niveau des villages et sites de déplacement afin de collecter les informations sur les mouvements et les besoins des populations, des évaluations d'urgence *ad hoc* pour le suivi des mouvements soudains ainsi que des enquêtes thématiques. Au sein de ce dernier volet, des enquêtes sont souvent menées auprès des ménages de personnes déplacées internes (PDI), de retournés et de communautés hôtes pour recueillir des informations sur les intentions de retour et les facteurs de réintégration durable des populations déplacées. Un premier round de cette enquête a été réalisé entre février et mars 2019¹. Ce rapport présente les résultats du deuxième round qui a été réalisé du **23 octobre au 4 novembre 2019** auprès de **1 527 ménages dans 75 lieux de déplacement (villages et sites)**.

3

RÉSULTATS CLÉS



75% des PDI et 54% des retournés se sont déplacés à cause d'attaques armées ou d'affrontements



90% des PDI n'ont pas l'intention de rentrer chez eux



86% des PDI et 73% des retournés n'ont été déplacés qu'une seule fois



94% des retournés pensent pouvoir réintégrer le lieu dans lequel ils vivent actuellement



89% des ménages des communautés hôtes ont confiance en les personnes déplacées



99% des PDI et 98% des retournés vivent dans des abris en paille ou en tôle

¹ Le rapport du premier round peut être téléchargé en cliquant [ici](#)

MÉTHODOLOGIE

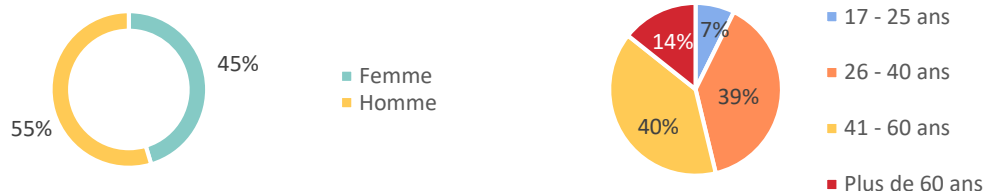
Dans le cadre de ces enquêtes sur les intentions de retour, 75 villages et sites ont été sélectionnés aléatoirement parmi ceux déjà évalués par la DTM dans six sous-préfectures au sein de trois départements de la province du Lac (Fouli, Kaya, Mamdi)². Il est à souligner qu'en raison de la situation sécuritaire, la sous-préfecture de Ngouboua, dans le département de Kaya, n'a pas été évaluée durant ce round.

Lors de ce round, des outils qualitatifs ont été associés aux outils quantitatifs afin d'approfondir la compréhension des informations collectées.

- Méthodologie quantitative

Cette méthodologie a consisté à collecter des données quantitatives auprès des ménages sélectionnés aléatoirement dans les 75 villages et sites sélectionnés. Le nombre total des ménages à interviewer a été réparti dans les sous-préfectures, proportionnellement au nombre de PDI et retournés accueillis par celles-ci. Au total, 1 527 ménages (dont 540 ménages de PDI, 526 ménages de communautés hôtes et 461 ménages retournés) ont été interviewés dans les villages et sites ciblés de ces six sous-préfectures. Les interviews ont été menées auprès de chefs de ménages ou de toute autre personne de plus de 18 ans pouvant répondre pour le compte du ménage. Les hommes ont constitué la majorité (55%) des répondants. Les personnes âgées de 41 à 60 ans et celles ayant entre 26 et 40 ans ont constitué la majorité des répondants avec respectivement 40 et 39 pour cent des répondants appartenant à ces catégories d'âge.

4



Graphiques 1 & 2 : Répartition des répondants par sexe et par tranche d'âge

Les données collectées ont concerné les rubriques suivantes :

- Démographie du ménage
- Situation de déplacement du ménage
- Moyens de subsistance
- Logement et abris, scolarisation, santé, alimentation, protection et sûreté, gouvernance, eau, hygiène et assainissement
- Assistance humanitaire
- Intention de mouvement futur (pour les ménages déplacés)
- Relations entre les communautés hôtes et populations déplacées
- Besoins prioritaires

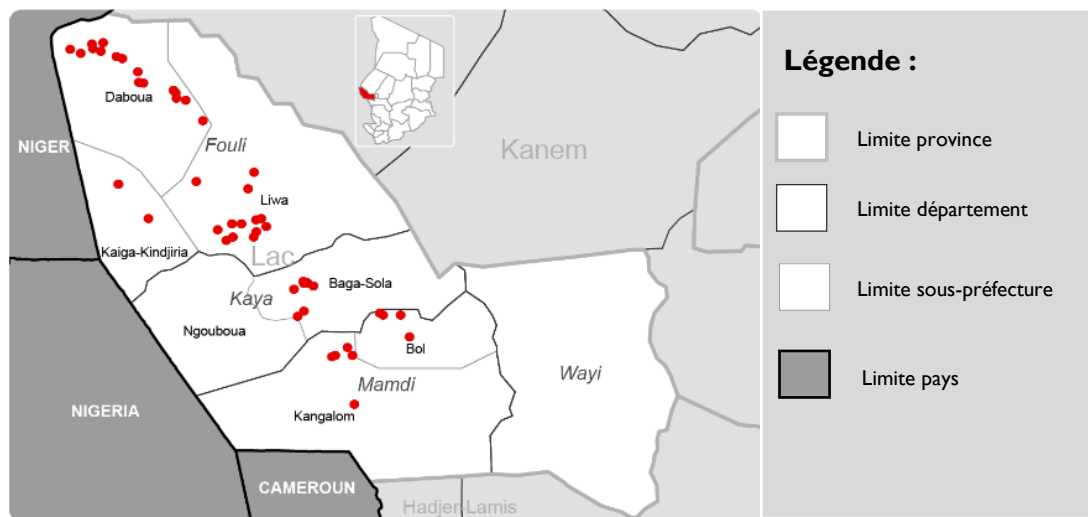
Certaines questions étaient à réponses multiples : cela explique le fait dans certaines analyses réalisées dans ce rapport, les sommes des pourcentages des options de réponse dépassent les 100 pour cent.

² La province du Lac compte un département de plus (département de Wayi) qui n'est pas ciblé par la DTM, car il n'a pas subi la crise des déplacements

- Méthodologie qualitative

Des groupes de discussion ont été organisés dans cinq villages au sein des sous-préfecture de Liwa, Bol et Bagasola, avec les PDI et les retournés. Au total, 12 groupes de discussions ont été menés (six regroupant des femmes et six regroupant des hommes). En plus de la séparation entre les hommes et les femmes, les groupes de discussion des PDI et ceux des retournés ont été réalisés séparément (sept avec les retournés, cinq avec les PDI). Au total, 76 personnes ont participé aux groupes de discussion, dont 47 pour cent étaient des femmes. Les groupes de discussions ont regroupé des personnes ayant subi des déplacements à des moments différents entre 2014 et 2019. Certains ont été déplacé les six derniers mois précédent l'enquête tandis que d'autres personnes ont dû quitter leur lieu de résidence habituel plus de cinq années auparavant.

Ce rapport effectue une analyse comparative de trois catégories de population auprès desquelles les enquêtes ont été menées : les PDI, les retournés et les communautés hôtes.



Carte 1 : Localités évaluées

Département	Sous-préfecture	# Ménages hôtes	# Ménages déplacés	# Ménages retournés	Total des ménages
FOULI	Daboua	76	95	15	186
	Kaiga-Kindjiria	51	56	31	138
	Liwa	128	153	80	361
Total Fouli		255	304	126	685
KAYA	Baga-Sola	183	162	154	499
	Total Kaya	183	162	154	499
MAMDI	Bol	55	53	106	214
	Kangalom	33	21	75	129
Total Mamdi		88	74	181	343
Total		526	540	461	1 527

Tableau 1 : Nombre de ménages interrogés par sous-préfecture

DÉPLACEMENTS ET RETOURS

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES POPULATIONS



1 527 ménages, dont 540 ménages de personnes déplacées internes (PDI), 461 ménages retournés et 526 ménages des communautés hôtes ont été interrogés. Ils sont en moyenne, respectivement, composés de neuf, huit et huit individus. Pour chacune des trois catégories de population, les proportions de femmes sont égales à celles des hommes. La majorité des personnes présentes dans ces ménages sont des mineurs. En effet, 66, 64 et 63 pour cent des personnes déplacées internes, retournées et membres des communautés hôtes sont des enfants mineurs, respectivement. Par ailleurs, 48 pour cent des mineurs sont des filles, pour les trois catégories de population. Il est à signaler que les proportions de ménages qui comprennent une ou plusieurs personnes âgées (ayant plus de 60 ans) sont légèrement plus élevées au sein des communautés hôtes (55% des ménages des communautés hôtes comprennent ces personnes) que dans les populations déplacées : respectivement 50 et 45 pour cent des ménages des PDI et des retournés comprennent des personnes âgées. Par ailleurs, 46 pour cent des ménages identifiés comprennent des femmes allaitantes : cette proportion est plus importante parmi les ménages retournés (51%) que parmi les PDI et les communautés hôtes (45% dans chacune de ces deux catégories de population).

6

CARACTÉRISTIQUES DES MOUVEMENTS

Nombre de déplacements



Graphiques 3 & 4 :

Nombre de déplacements des PDI (gauche) et nombre de déplacements des retournés, hors mouvement de retour (droite)

La majorité des ménages s'est déplacée une seule fois : c'est ce qu'ont indiqué 86 pour cent des PDI et 73 pour cent des retournés. Par ailleurs, davantage de retournés (26%) que de PDI (un peu moins de 15%) ont été déplacés deux fois ou plus. Ceci peut d'une part s'expliquer par le fait que certains retournés (anciennes PDI) effectuent des mouvements pendulaires entre leur lieu de résidence habituel et les sites de déplacement afin de bénéficier de l'assistance humanitaire disponible, ou selon l'évolution de la situation sécuritaire. Les résultats indiquent que 31 pour cent des retournés qui étaient des PDI auparavant se sont déjà déplacés plus d'une fois. D'autre part, les retournés venus du Niger et du Nigeria ont tendance à se déplacer pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus pour les PDI. De plus, ils ont vécu dans leurs pays de provenance respectifs depuis plusieurs années (voire des générations) et bon nombre

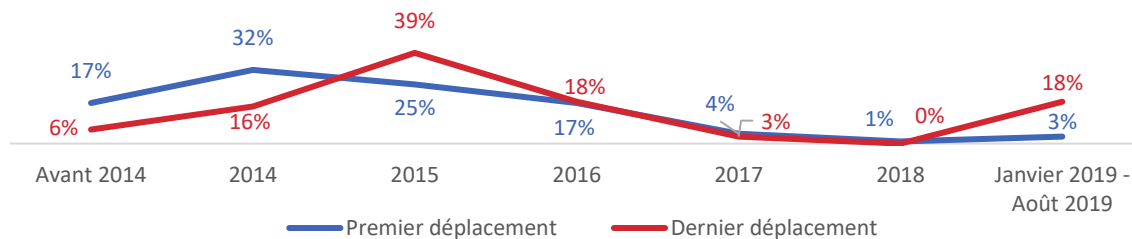
d'entre eux n'ont donc pas d'attache à des lieux précis. Vingt-sept pour cent des retournés venus de ces pays se sont déplacés plus d'une fois.

Période des premiers et derniers mouvements

Les résultats indiquent que la majorité des PDI interrogées (74%) s'est déplacée pour la première fois en 2015 ou auparavant. Ceci s'explique par le fait que la fin de l'année 2014 et toute l'année 2015 ont été les périodes durant lesquelles les attaques des groupes extrémistes dans la province du Lac s'étaient accentuées. La légère augmentation observée entre 2018 et 2019 peut s'expliquer par les incursions des groupes armés en 2019, notamment dans les îles de la sous-préfecture de Bol, qui ont causé des déplacements massifs de populations³. La majorité des PDI actuelles s'est donc déplacée depuis une longue date ; ceci met en avant le caractère prolongé et persistant des déplacements.

Comme indiqué plus haut, un peu moins de 15 pour cent des PDI se sont déjà déplacées plus d'une fois. Bon nombre d'entre eux (39%) se sont déplacés pour la dernière fois en 2015. Il est à mentionner un nombre important d'individus (18%) qui viennent de se déplacer entre janvier et août 2019, suite aux attaques armées récentes évoquées dans le précédent paragraphe. Ceci indique ainsi que ces attaques ont conduit certaines personnes à se déplacer pour la première fois et d'autres à le faire à nouveau. Ceci est le cas notamment des personnes qui étaient déjà retournées dans leurs villages des îles du lac Tchad et qui se sont déplacées à nouveau.

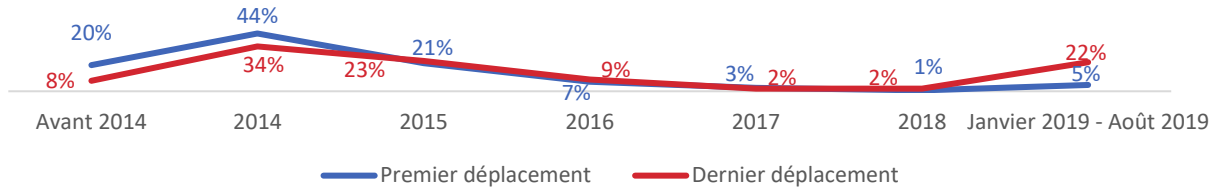
7



Graphique 5 : Date du premier et du dernier déplacement des ménages des PDI

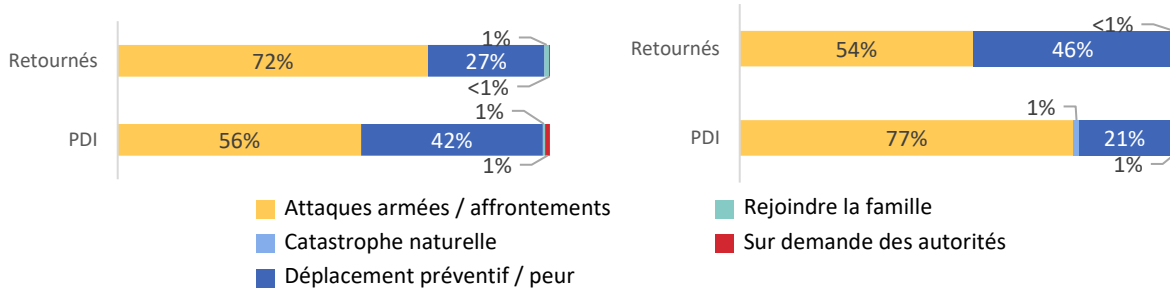
De la même façon que la plupart des PDI a effectué un premier mouvement en 2015 ou auparavant, la grande majorité des mouvements des retournés, que ce soit leur premier ou leur dernier déplacement, a eu lieu pendant cette période. On observe un pic de déplacements pendant l'année 2014, avec 44 pour cent des premiers déplacements et 34 pour cent des derniers déplacements des ménages retournés identifiés. La tendance générale est comparable à celle des ménages déplacés internes. D'une part, l'accentuation des attaques des groupes extrémistes en 2014 au Nigeria a poussé les ressortissants tchadiens qui vivaient dans ce pays à aller au Tchad. D'autre part, des attaques armées récentes dans la province du Lac ont aussi amené des retournés tchadiens venus du Niger et du Nigeria à changer de lieu de refuge. Ceci démontre que les situations de déplacement des PDI et des retournés venus de l'étranger sont similaires.

³ L'outil de suivi des urgences de la DTM a observé le déplacement de plus 43 000 personnes entre février et juin 2019. Le rapport est disponible sur le lien suivant : <https://displacement.iom.int/reports/tchad-%E2%80%94-suivi-des-urgences-f%C3%A9vrier-%E2%80%94-juin-2019?close=true>



Graphique 6 : Date de premier et dernier déplacement des ménages retournés

Motifs des premiers et derniers déplacements effectués

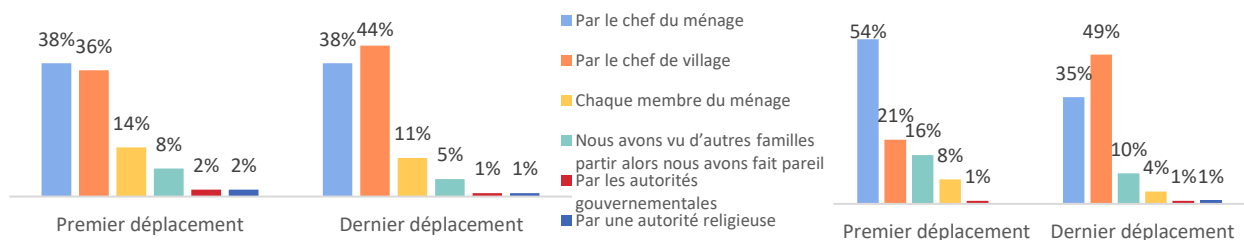


Graphiques 7 & 8 : Motifs du premier (haut) et du dernier (bas) déplacement des ménages PDI et retournés

Les raisons des premiers et derniers déplacements sont légèrement différentes pour les deux catégories de populations déplacées. Cinquante-six pour cent des PDI interrogées ont indiqué s'être déplacées pour la première fois suite aux attaques armées, alors que 42 pour cent l'ont été préventivement. Pour les PDI ayant été déplacées plus d'une fois, les attaques armées ont été la raison principale du dernier déplacement de la majorité d'entre elles (77%), tandis que le déplacement préventif a été la raison de mouvement de seulement 21 pour cent d'entre elles. La situation est inverse chez les retournés, car leur premier déplacement était en majorité dû aux attaques armées (pour 72% des retournés), tandis que les raisons de leur dernier déplacement sont assez partagées entre les attaques armées (54% des retournés ayant été déplacés plus d'une fois) et le déplacement préventif (46%).

Cette différence est due au fait que dans la province du Lac, les derniers déplacements des PDI sont dus aux attaques des groupes extrémistes, alors que ces derniers mois de plus en plus de ressortissants tchadiens ont quitté le Niger pour des raisons préventives et non pour fuir des attaques armées dans leurs villages.

Prise de décision des premiers et derniers déplacements effectués

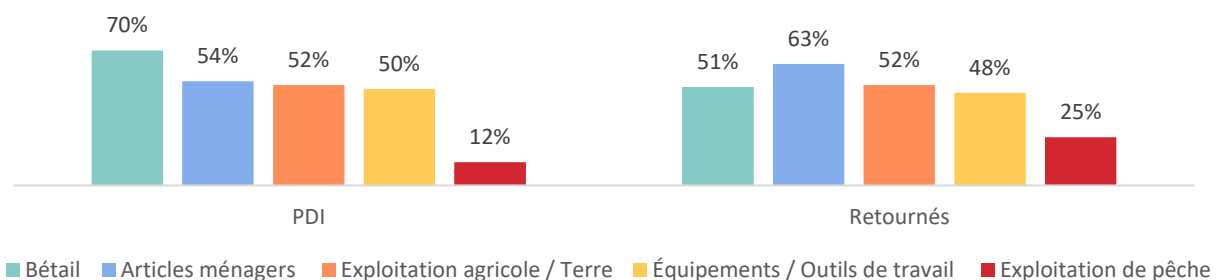


Graphiques 9 & 10 : Prise de décision de quitter le village lors du premier et du dernier déplacement, chez les PDI (gauche) et les retournés (droite)

L'analyse de la prise de décision liée au déplacement montre que celle-ci est différente entre les PDI et les retournés. Bien que ce sont le plus souvent les chefs de village ou de ménage qui sont à l'origine de la décision de quitter le village, pour les deux catégories de populations déplacées, les proportions ne sont pas les mêmes en comparant les prises de décision de premier et dernier déplacement. En effet, chez les PDI, les chefs de villages ont initié le premier déplacement de 36 pour cent des ménages, et le dernier déplacement de 44 pour cent d'entre eux, alors que pour les chefs de ménages ces pourcentages sont respectivement de 38 et 39 pour cent. Chez les retournés, les décisions prises par les chefs de villages ont augmenté de 29 points de pourcentage entre le premier et le dernier déplacement (de 21% à 50%), et celles par les chefs de ménage ont connu une baisse de 18 points de pourcentage. Il ressort de l'analyse des groupes de discussion que de manière générale, chez les PDI et les retournés venus du Niger et du Nigeria, les chefs de village ou les autorités religieuses ont davantage eu un rôle d'alerte ou de mise en garde sur la dégradation de la situation dans le village, tandis que les chefs et membres de ménages ont réellement été à l'initiative du déplacement lui-même. De plus, la plupart du temps, en cas de déplacements d'urgence liés aux attaques armées ou affrontements, les membres des ménages n'ont pas du tout eu le temps de réfléchir ou de se concerter : plusieurs personnes lors des groupes de discussion ont mentionné avoir quitté la maison en courant pour sauver leur vie, sans même pouvoir s'occuper des autres. Certaines personnes ont indiqué durant les groupes de discussion que même en cas de déplacement préventif elles se déplaçaient dans l'urgence afin de ne pas mettre leur vie en danger. « *Quand les rumeurs circulaient, selon lesquelles notre ville serait attaquée, le même soir nous avons fui de chez nous sans rien prendre* »⁴. Prises par la panique, les personnes ont donc réagi de manière désorganisée, n'ayant pas pu contrôler le départ du bétail ou ceux des enfants.

Les personnes retournées en provenance du Niger ou du Nigeria, et les PDI ont évoqué pendant les groupes de discussion le caractère extrêmement brusque du départ. Cela démontre que ces deux groupes de populations ont quitté leurs résidences dans des conditions similaires. Il est à rappeler que ces personnes venues du Niger ou Nigeria sont appelées « retournées », non pas parce qu'elles sont rentrées dans leurs lieux de résidence habituels, mais tout simplement car il s'agit des ressortissants tchadiens qui vivaient dans ces pays et qui se sont réfugiés au Tchad. Ainsi, leurs conditions sont similaires à celles des PDI.

Pertes de possessions lors du déplacement



Graphique 11 : Possessions perdues au cours du déplacement des PDI et retournés

⁴ Groupe de discussion avec les hommes retournés, sous-préfecture de Liwa

Dans le contexte des déplacements forcés, la perte des biens par les populations déplacées est presque inéluctable. Dans le cas de la province du Lac, de nombreux PDI et retournés ayant été déplacés à la suite des attaques des groupes armés, leurs biens ont souvent été pillés et leurs logements incendiés.

La perte de bétail a été la plus importante subie par les populations déplacées. En effet, 70 pour cent des ménages PDI et 51 pour cent des ménages retournés interviewés ont évoqué ce type de perte. Les pertes d'articles ménagers (54% des ménages des PDI et 63% des ménages retournés), d'exploitations agricoles et de terres (52% pour les deux types de ménages) ont également été subies par un grand nombre de ménages. Les groupes de discussions avec les PDI permettent de mieux comprendre à quel point les pertes de biens dues aux déplacements ont profondément marqué les populations et ce même des années après les attaques et les violences. En effet le bétail est souvent source de stabilité économique, donne la possibilité de pouvoir subvenir aux besoins des différents membres du ménage, notamment les enfants, car le lait des animaux permet aussi d'assurer une certaine base alimentaire. Perdre le bétail, ainsi que les terres agricoles, signifie donc la perte d'un bien économique, une perte d'autonomie financière pour les ménages concernés, mais également la destruction des modes de vie habituel des familles. La perte renvoie à un réel moment de rupture d'un ancien équilibre social et économique.

Les femmes PDI de plusieurs localités enquêtées ont clairement demandé au cours des groupes de discussion que l'assistance humanitaire puisse donner à chaque ménage un animal (vache ou mouton) pour pallier les pertes conséquentes des déplacements. Tout comme les hommes, les descriptions du lieu d'origine insistent généralement sur le fait que le bétail était abondant et que la qualité des sols permettait la prospérité des activités maraichères. Cette situation est aussi partagée par les femmes retournées qui ont indiqué que même un nombre réduit de bétail dans leur lieu d'accueil leur permettrait rapidement de rétablir une certaine aisance et stabilité économique⁵.

10

Difficultés rencontrées en chemin

Catégories de populations	Abus des forces de sécurité	Vol	Enlèvements	Faim / Soif	Violence armée / Combats	Décès de membres du groupe	Présence d'explosifs / Mines	Refus d'asile par certains villages / villes	Arrestations / Détentions	Saisie / Perte de documents d'identification	Autres difficultés
PDI	8%	17%	8%	98%	7%	31%	4%	3%	6%	12%	5%
Retournés	13%	14%	11%	98%	19%	36%	4%	8%	9%	20%	9%
Total	10%	16%	9%	98%	13%	33%	4%	5%	7%	16%	7%

Tableau 3 : « Quelles sont les trois principales difficultés que vous avez rencontrées en chemin ? »

La faim et la soif constituent les principales difficultés rencontrées par la quasi-totalité (98%) des ménages PDI et retournés identifiés. Par ailleurs, 31 pour cent des ménages des PDI et 36 pour cent des ménages retournés ont indiqué avoir vécu le décès d'un ou plusieurs membres du groupe pendant leur trajet. La saisie ou la perte de documents d'identification durant le trajet a été une difficulté rencontrée plus chez les retournés (20% d'entre eux) que chez les PDI (12%). De manière générale, les résultats indiquent que les retournés rencontrent davantage de difficultés sur leur trajet que les PDI. En effet, les pourcentages de ménages ayant mentionné une des difficultés est presque systématiquement supérieur ou égal chez les retournés que chez les ménages déplacés internes, à l'exception du vol (cité par 17% des PDI et 14% des retournés). Ceci est dû notamment au fait que les retournés venant de l'étranger parcourent de plus grandes distances que les PDI et font donc face à davantage de difficultés durant leur trajet.

⁵ Groupe de discussion avec les femmes retournées, sous-préfecture de Liwa, Bol et Bagasola

Dès le départ forcé des localités d'origine, hommes, femmes et enfants retournés et déplacés internes doivent supporter une marche longue, souvent de plusieurs jours, jusqu'à leurs prochains villages d'accueil⁶. Cette étape est toujours décrite comme une véritable épreuve pendant les discussions. Ainsi, les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants, les personnes âgées, les personnes malades et celles souffrant d'un handicap (notamment non-voyantes) ont eu d'autant plus de mal à supporter les longues distances souvent parcourues à pied. Ces personnes sont donc particulièrement vulnérables tout au long du trajet aux autres difficultés rencontrées, comme la fatigue, la faim ou la soif. De plus, la marche s'effectue dans un climat de peur et d'incompréhension, où les personnes ne sont pas certaines de la destination à suivre ou n'avaient pas du tout anticipé le déplacement. Les personnes retournées décrivent des situations de départ similaires, marquées par un fort sentiment de panique et l'incapacité à se préparer correctement. Il est intéressant de noter que le refus d'asile des personnes en déplacement par certains villages a été cité par 3 pour cent des PDI et 9 pour cent des retournés. Ceci peut notamment s'expliquer par le climat de méfiance et de peur qui peut régner dans un contexte d'attaques armées perpétrées par des groupes extrémistes.

De plus, il est important de souligner que le trajet entre le lieu d'origine et la localité d'accueil est généralement beaucoup plus long pour les populations retournées qui ont dû traverser une ou plusieurs frontières avant de rejoindre le Tchad⁷. Certaines personnes ont mis plusieurs semaines avant de rejoindre leur destination finale. La longueur du voyage accentue les difficultés décrites précédemment.

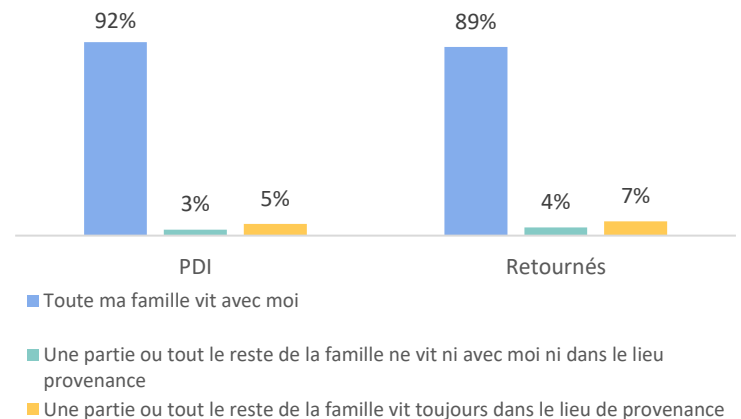
CONDITIONS D'ACCUEIL ET ABRIS

11

LIEUX D'ACCUEIL

Situation familiale

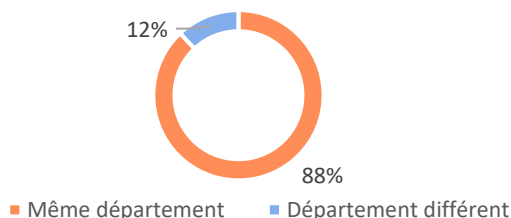
Les résultats montrent que 92 et 89 pour cent des PDI et retournés respectivement vivent avec toute leur famille. Le fait que la majorité des PDI est déplacée depuis plus de 4 ans (74%) peut aussi se comprendre par le fait que qu'elles vivent en famille dans leurs lieux d'accueil. Ceci est un facteur qui pourrait réduire la volonté de retour dans le lieu d'origine, car en vivant en famille il est plus facile d'imaginer qu'elles puissent s'intégrer aisément dans un nouvel environnement.



Graphique 12 : Situation familiale des PDI et retournés

⁷ Certains retournés originaires du Nigeria ont dû passer par le Niger avant d'atteindre le Tchad

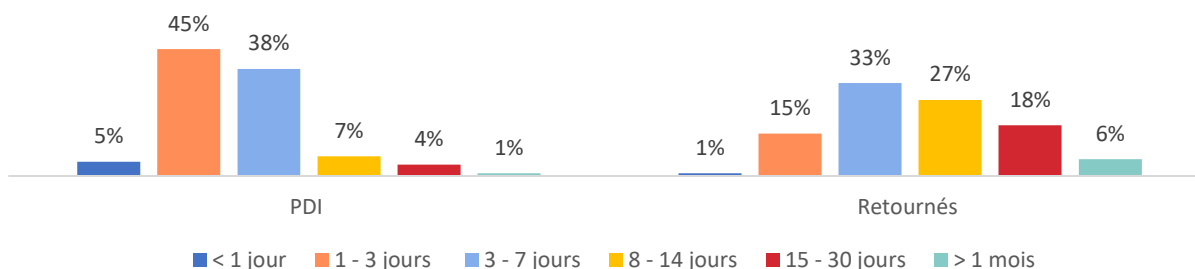
Lieux d'accueil et d'origine des PDI



Graphique 13 : Localisation des lieux d'accueil des PDI par rapport à leur lieu de résidence permanente

Les données indiquent que, comme au round précédent, les PDI ne se sont pas réfugiées vers des milieux très éloignés de chez elles. En effet, dans 88 pour cent des cas, les lieux de résidence des ménages déplacés internes se trouvent dans le même département que celui où ils sont accueillis. Il s'agit souvent des terres de leurs ancêtres où vivent des membres de leur tribu.

Durée du trajet

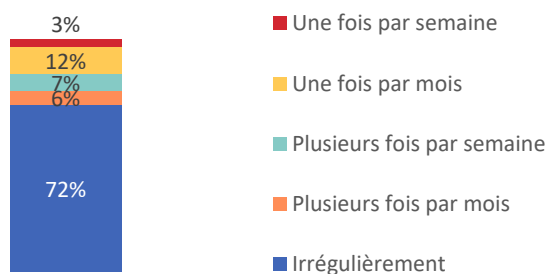


Graphiques 14 & 15 : Durée du trajet du dernier déplacement des PDI (gauche) et retournés (droite)

12

La plupart des PDI s'étant installée dans le même département que son lieu de résidence habituel, la durée du trajet a été relativement courte pour cette catégorie de population. En effet, parmi les ménages déplacés internes, la grande majorité (88%) a effectué un trajet de moins d'une semaine (5% de moins d'un jour, 45% d'un à trois jours et 38% de trois à sept jours). Du côté des retournés, les distances parcourues sont plus longues : les trajets de moins d'une semaine représentent une proportion légèrement moindre (49%) que pour les PDI, et pour 51 pour cent des ménages retournés la durée du trajet a été supérieure à une semaine. Ceci peut s'expliquer par le fait que la plupart des retournés vient d'un pays étranger, principalement le Niger et le Nigeria (voir la section « [Conditions de retour](#) »).

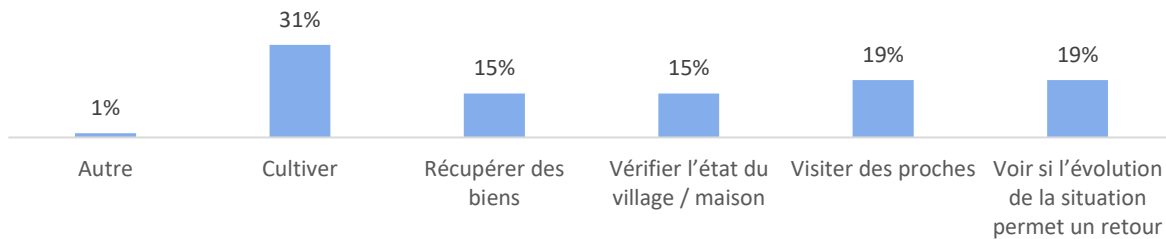
Visites des PDI dans le lieu d'origine



Graphique 16 : Fréquence des visites des PDI dans leur lieu d'origine

Malgré le fait que la plupart des PDI est accueillie dans son propre département, la majorité d'entre elles (88%) ne visite pas son lieu de résidence habituel (lieu d'avant le déplacement). Parmi le reste des ménages qui visite son lieu d'origine (13%), la majorité (72%) le fait irrégulièrement.

En s'intéressant aux réponses à la question relative au motif des visites dans le lieu d'origine, on observe une évolution par rapport au round précédent. Ainsi, si au round 1 la majorité (56%) des ménages visitait son lieu de provenance pour comprendre si l'évolution de la situation sécuritaire dans ces lieux pouvait permettre un retour, au cours de round seulement 19 pour cent ont mentionné visiter leur lieu de provenance pour cette raison. Cette baisse est due notamment à détérioration de la situation sécuritaire dans la province du Lac, et elle démontre ainsi que les PDI sont de plus en plus pessimistes sur une amélioration sécuritaire dans leurs lieux de provenance. Les groupes de discussion confirment en effet ces résultats quantitatifs, puisque la majorité des personnes déplacées internes ont affirmé ne pas être retourné dans leur lieu de résidence habituelle depuis les exactions perpétrées par les groupes extrémistes, précisément pour la crainte de nouvelles attaques. Les femmes évoquent les incendies et la destruction des biens qui empêchent tout retour. Un homme a aussi affirmé pendant une discussion : « Depuis notre déplacement, les villages sont restés vides, donc personne n'est reparti pour voir le changement et on ne peut pas quitter comme cela et partir. On n'a pas de poste radio pour capter et avoir les nouvelles ».

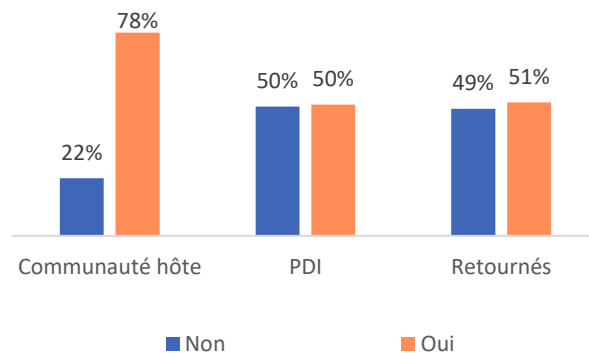


13

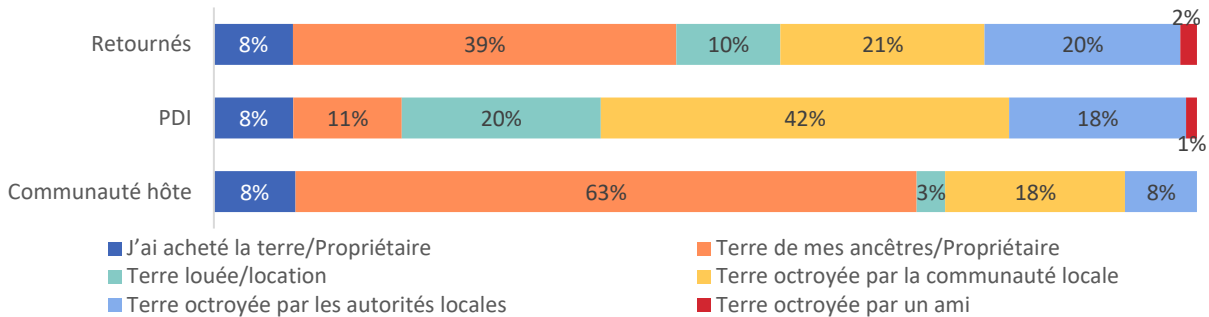
Graphique 17 : Motif des visites des PDI dans le lieu d'origine

Accès aux terres cultivables

Comme au round précédent, il ressort des résultats que les communautés hôtes ont davantage accès aux terres cultivables que les populations déplacées. En effet, à leur arrivée sur le lieu de déplacement, les PDI et les retournés font fréquemment face à la saturation des terres cultivables. Cependant, il est à noter une augmentation des proportions des ménages déplacés ayant accès aux terres cultivables. En effet, lors du round 1, 40 pour cent des ménages des PDI et 41 pour cent des ménages des retournés avaient indiqué avoir accès à une terre cultivable : ces pourcentages ont chacun augmenté de 10 points de pourcentage durant ce round.



Graphique 18 : Accès aux terres cultivables par catégorie de population



Graphique 19 : Moyens par lequel les terres ont été obtenues, par catégorie de population

Une différence ressort également sur la manière dont ces catégories de population considèrent avoir pris possession de leurs terres cultivables. Ainsi, comme au round précédent, une grande majorité (71%) de ménages des communautés hôtes considèrent être propriétaires de leurs terres cultivables, contre 47 pour cent des retournés et seulement 19 pour cent des PDI. Il est également intéressant de noter que de nombreux ménages de PDI (42%) ont indiqué que les terres cultivables auxquelles ils ont accès leur ont été octroyées par la communauté locale.

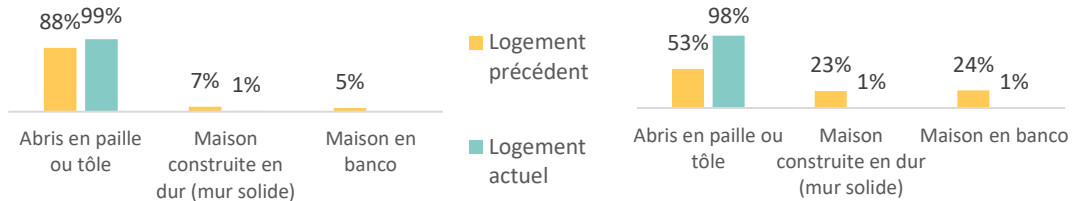
Par ailleurs, la plupart des ménages possédant des terres cultivables ne détient pas de titre foncier (97% des ménages des communautés hôtes et 96% des PDI et des retournés).

ABRIS

Types d'abris

Les résultats indiquent une tendance de dégradation générale de la qualité du logement entre celui du lieu d'origine et le logement occupé au sein du village d'accueil. Ainsi, la proportion de ménages résidant dans des maisons en banco ou construites en dur diminue fortement lorsque l'on compare les logements actuels aux logements précédemment occupés par les populations déplacées dans leur lieu d'origine. Ainsi, si 47 pour cent des retournés et 12 pour cent des PDI vivaient dans des maisons construites en dur ou en banco auparavant, cette proportion est actuellement de 1 pour cent pour les PDI et de 2 pour cent pour les retournés (voir le graphique ci-dessous). La dégradation de la qualité des abris⁸ est donc davantage observée chez les retournés que chez les PDI : la proportion des personnes vivant dans des abris en paille ou tôle a augmenté de 11 points de pourcentage chez les PDI (de 88 à 99%) pendant que chez les retournés l'augmentation a été de 45 points de pourcentage (de 53 à 98). Cela peut s'expliquer par le fait que dans la province du Lac, les abris en paille ou en tôle ont toujours constitué le logement de la majorité des personnes, et ce même avant la crise. Cependant, bon nombre des retournés en provenance du Niger et Nigeria vivaient dans des abris de meilleure qualité dans ces pays.

⁸ Il s'agit d'une comparaison entre la qualité des abris actuels des personnes déplacées et ceux dans lesquels elles vivaient avant leur déplacement

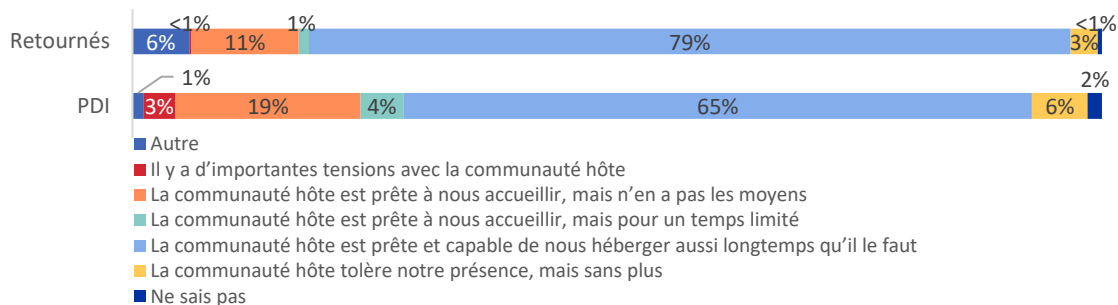


Graphiques 20 & 21 : Logement actuel et précédent des PDI (gauche) et des retournés (droite)

RELATIONS ENTRE COMMUNAUTÉS HÔTES ET POPULATIONS DÉPLACÉES

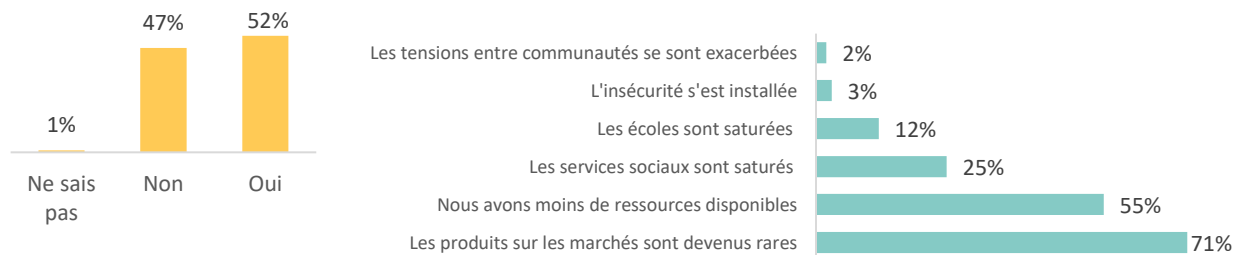
Relations socio-économiques

La grande majorité des populations déplacées (79% des PDI et 80% des retournés) a indiqué avoir déjà reçu une assistance de la part des communautés hôtes. En effet, dans la plupart des cas, les populations déplacées affirment avoir été très bien accueillies et avoir reçu de la nourriture et des vêtements. Elles se sentent bien intégrées dès le début. Par ailleurs, la plupart des ménages déplacés interviewés (79% des retournés et 65% des PDI) estime que les communautés hôtes sont prêtes et capables de les héberger aussi longtemps qu'il le faudra.



Graphique 22 : « Comment caractériseriez-vous vos relations avec la communauté hôte ? »

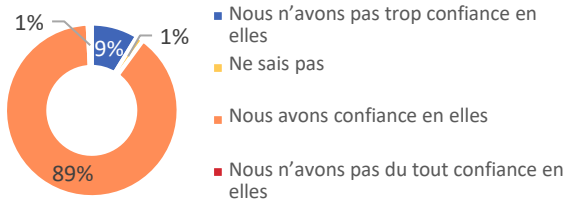
Avec l'arrivée des populations déplacées dans leurs localités, la majeure partie des communautés hôtes (52%) estime rencontrer des difficultés socio-économiques.



Graphiques 23 & 24 : Difficultés économiques ou sociales rencontrées par les communautés hôtes depuis l'arrivée des populations déplacées

Les principales difficultés citées sont la rareté des produits sur les marchés (difficulté rencontrée par 71% des ménages des communautés hôtes), la diminution des ressources disponibles (55%) et la saturation des services sociaux (25%).

Perceptions des relations

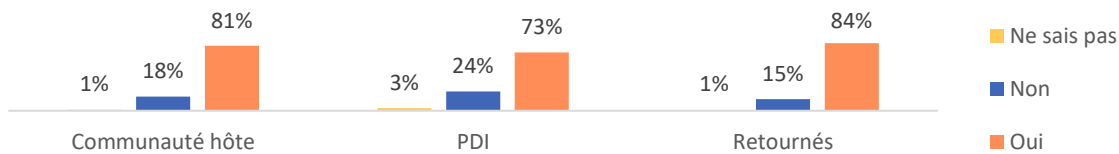


Graphique 25 : « Comment caractériseriez-vous vos relations avec les personnes déplacées ? »

Malgré les difficultés rencontrées par les communautés hôtes depuis l'arrivée des populations déplacées, 89 pour cent d'entre elles estiment avoir confiance en ces dernières. Cela confirme donc l'existence de bonnes relations sociales entre les différents groupes de population. Les personnes déplacées semblent partager le même sentiment et soulignent l'existence de relations positives et de confiance avec les populations des villages hôtes,

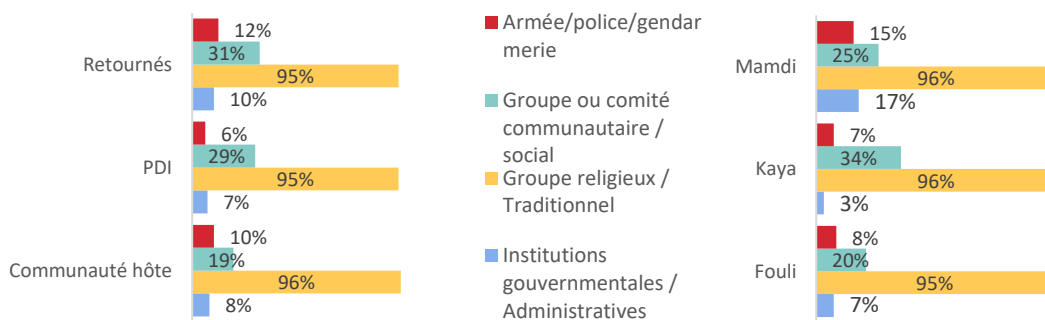
notamment pour les PDI vu qu'elles ne se déplacent pas très loin de leurs localités d'origine et sont accueillies souvent par les personnes de même tribu. Pendant un groupe de discussion un homme PDI a affirmé « Avant notre déplacement, on venait chaque année pour les fêtes religieuses, et on a aussi une contribution qu'on verse chaque année pour notre chef, donc ce sentiment d'appartenance est toujours resté. ».

GOUVERNANCE



Graphique 26 : « Pouvez-vous participer au processus de décision dans votre lieu actuel ? »

Les résultats obtenus indiquent que la majorité des personnes, dans les trois catégories de population, estime être bien représentée dans le processus de prise de décision au sein de sa localité (81% des communautés hôtes, 73% des PDI et 84% des retournés).

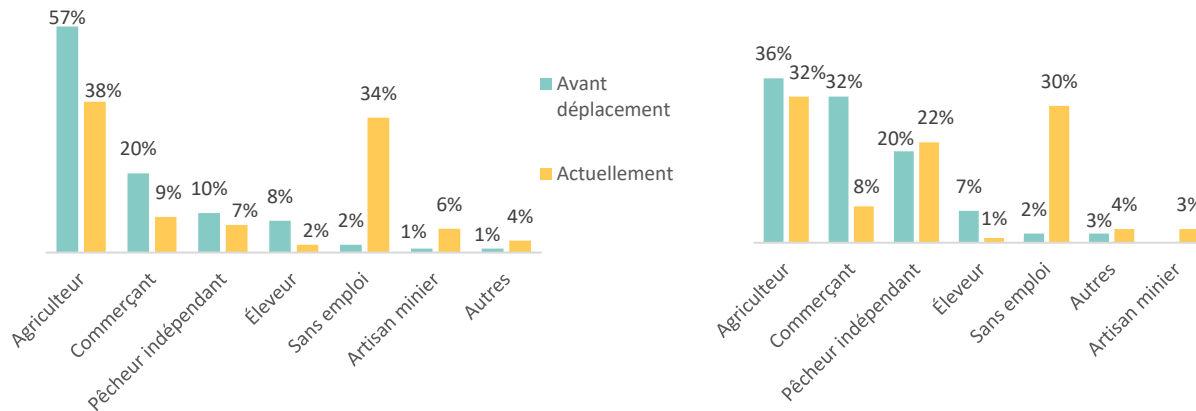


Graphiques 27 & 28 : Mécanismes de représentation, par catégorie de population et par département

De façon générale, la catégorie de population et le département ne semblent pas influencer sur les mécanismes de représentation. Les groupes religieux ou traditionnels constituent le principal mécanisme de prise de décision, pour tous les groupes de population et dans tous les départements. Ainsi, la grande majorité des ménages interrogés estime être représentée par ce mécanisme (95% des retournés, 95% des PDI et 96% des communautés hôtes).

CONDITIONS DE VIE

MOYENS DE SUBSISTANCE



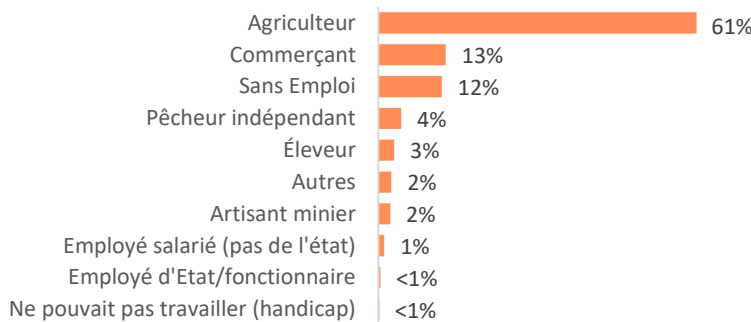
Graphique 29 : Statut professionnel du principal soutien des ménages PDI (gauche) et retournés (droite)

Les résultats montrent que les déplacements ont eu un impact important sur les statuts économiques des ménages déplacés, notamment sur les agriculteurs. En effet, pour 57 pour cent des ménages des PDI et 36 pour cent des ménages retournés, le principal soutien du ménage était agriculteur avant le déplacement, tandis qu’actuellement les agriculteurs ne représentent que 38 pour cent des ménages des PDI et 32 pour cent des ménages retournés. Par ailleurs, les commerçants ont aussi pâti de leur déplacement, surtout en ce qui concerne les retournés (la proportion de commerçants est passé de 32% à 8% pour cette catégorie de population). À noter que de nombreuses personnes se sont retrouvées sans emploi après leur déplacement : le pourcentage de ménages des PDI et des retournés dont le principal soutien est sans emploi est respectivement passé de 2 à 34 pour cent et de 2 à 30 pour cent. Ce phénomène rend l’expérience du déplacement d’autant plus difficile à vivre. En effet, les personnes déplacées qui se retrouvent privées d’activités génératrices de revenus souffrent de ne plus être capables de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Il est très difficile pour elles d’accepter que leur survie dépende désormais de l’assistance humanitaire (voir la section « [Assistance humanitaire](#) »). Les hommes PDI⁹, cinq ans après leur déplacement ont évoqué de quelle manière la perte de biens familiaux a durement conditionné les conditions de vie des ménages. Le manque d’activités est source de difficultés majeures pour ces derniers, et l’attente passive de l’assistance humanitaire qui souvent ne répond pas totalement à leurs besoins ni à ceux de leurs familles est vécue comme un échec. Ils regrettent le manque de pluie les empêchant de développer leurs activités agricoles habituelles.

On note la même tendance et des discours similaires parmi les personnes retournées, qui mettent souvent en exergue la tranquillité et les bonnes conditions de vie dont elles jouissaient au sein de leur pays de provenance (Nigeria et Niger), notamment grâce à l’exercice de nombreuses activités commerciales et agricoles.

⁹ Groupe de discussion avec les hommes PDI de Liwa.

Il est important de souligner qu’au sein des deux groupes de population, à la fois parmi les populations retournées et les déplacées internes, les hommes et les femmes sont très inquiets quant aux conditions de vie des plus jeunes, des enfants, durement affectés par les changements radicaux des conditions de vie. Un homme parmi les personnes retournées du Nigéria a ainsi affirmé : « Ici, la qualité de l’abri n’est pas adéquate, et avec le froid qui s’annonce, c’est très difficile pour les enfants de le supporter. Nos enfants vivaient dans de bonnes conditions au moment où on a laissé notre logement dans le passé ».



Graphique 30 : Statut professionnel du principal soutien des ménages des communautés hôtes

Une différence importante est observée entre les statuts économiques actuels des soutiens des ménages déplacés et ceux des communautés hôtes, car pour celles-ci la majorité des soutiens principaux des ménages exerce actuellement un métier (61% sont agriculteurs et 13% sont des commerçants). Cependant, il est à noter que 12 pour cent sont

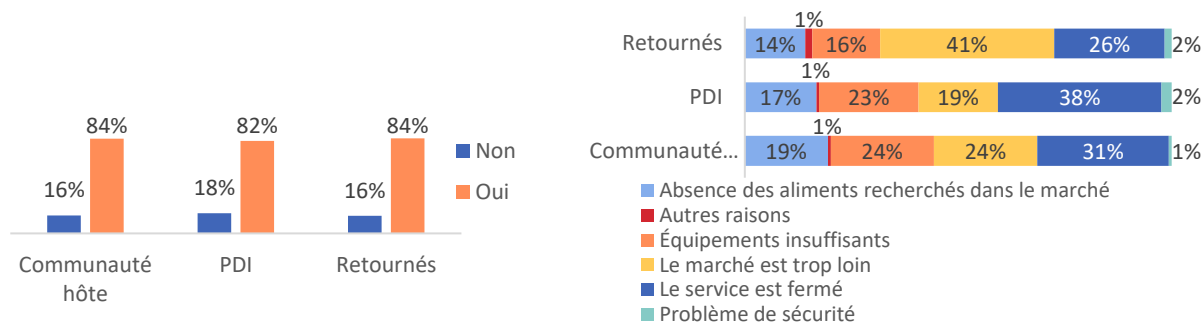
sans emploi, soit une proportion bien plus élevée que celle des PDI et des retournés avant leur déplacement (2% chacun). Cela démontre ainsi une dégradation générale des statuts économiques suite à la crise armée actuelle.

ALIMENTATION

18

Accès au marché

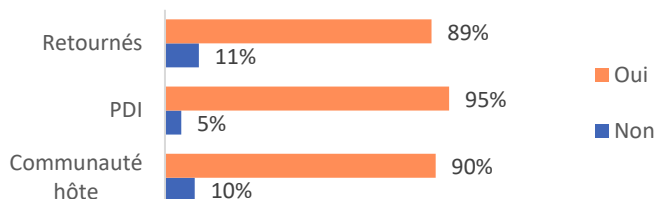
En ce qui concerne l’accessibilité des marchés, les pourcentages sont homogènes : 84 pour cent des ménages des communautés hôtes et des ménages retournés, ainsi que 82 pour cent des PDI, estiment qu’ils ont accès à un marché.



Graphique 31 : Accessibilité des marchés (à gauche) et Graphique 32 : Motif de non-accessibilité des marchés (à droite)

Pour les ménages qui considèrent ne pas avoir accès aux marchés, les principales difficultés mentionnées sont la fermeture des marchés (32% des ménages, toutes catégories de population confondues), la trop longue distance entre leurs habitations et les marchés (27%), le manque d’équipements (22%) et l’absence des aliments recherchés dans le marché (17%). Il est aussi intéressant de noter que 45 pour cent des ménages interviewés ayant accès à un marché ont indiqué que le marché le plus proche de leur lieu d’habitation se trouve à plus de 60 minutes à pied.

Difficultés alimentaires



Graphique 33 : Pourcentage des ménages dont au moins un membre a connu une insuffisance alimentaire dans les deux semaines précédentes

En ce qui concerne les difficultés alimentaires, la situation est relativement homogène chez les trois catégories de population, même si les PDI sont légèrement plus touchés par l'insuffisance alimentaire que les deux autres catégories de population. En effet, à la question de savoir si un membre du ménage a connu une insuffisance alimentaire les deux

dernières semaines précédant la collecte des données, 95 pour cent des PDI, 90 pour cent des ménages hôtes et 89 pour cent des retournés ont répondu affirmativement.

Le moyen principal utilisé par la majeure partie de ces trois catégories de population afin de survivre à l'insuffisance alimentaire est de réduire les repas journaliers : 89 pour cent des ménages des communautés hôtes, 92 pour cent des ménages de PDI et 85 pour cent des retournés ont indiqué recourir à cela. Une partie importante des ménages interrogés a également affirmé avoir acheté de la nourriture à crédit (69%), emprunté de l'argent (62%) et vendu ou mangé des ressources de travail (54%). Il est à noter que l'allocation des dons alimentaires est plus élevée chez les PDI que les deux autres catégories de population : 51 pour cent des PDI ont indiqué avoir reçu des dons alimentaires, contre 46 pour cent des ménages des communautés hôtes et 40 pour cent des retournés.

Lors des groupes de discussions réalisées avec les PDI, les femmes sont très claires quant à la dégradation de la qualité de leur alimentation par rapport aux modes de vie décrits au sein de leurs localités de provenance. Elles mentionnent tout d'abord la réduction du nombre de repas journaliers qui s'élevait normalement au nombre de trois. Une femme PDI a ainsi affirmé « *Moi, ici, mes conditions ne sont pas bonnes. Imaginez, là-bas je mangeais trois fois par jour, mais ici parfois même manger une fois est difficile* ». Ces dégradations subites semblent aussi générer un certain sentiment de honte, une perte de dignité et un sentiment d'injustice parmi les femmes, qui n'ont rien pu faire pour prévenir ce changement de situation soudain.

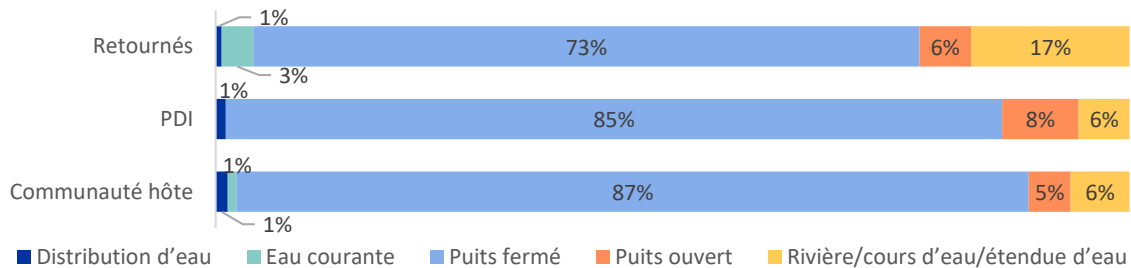
19

Catégories de populations	Emprunter de l'argent	Acheter de la nourriture à crédit	Réduire le nombre de repas journaliers	Vendre des biens de valeur	Vendre ou manger des ressources de travail	Envoyer des membres du ménage vivre ailleurs	Recevoir des dons alimentaires	Mendier
Communauté hôte	61%	69%	89%	47%	58%	8%	46%	6%
PDI	64%	74%	92%	53%	60%	12%	51%	6%
Retournés	61%	63%	85%	30%	43%	7%	40%	5%
Total	62%	69%	89%	44%	54%	9%	46%	6%

Tableau 4 : Pourcentage de ménages ayant recouru à des stratégies pour survivre

EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT
Sources d'eau et accès à l'eau potable

Les principales sources d'eau utilisées sont les puits fermés (pour 87% des ménages des communautés hôtes, 85% des PDI et 73% des retournés).



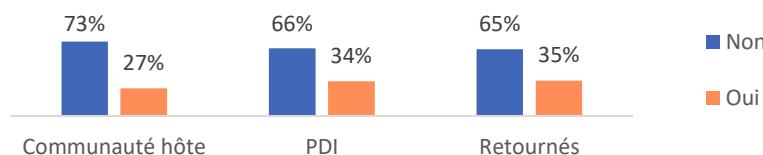
Graphique 34 : Principales sources d'eau par catégorie de population

La mauvaise qualité de l'eau est la difficulté majeure liée à l'accès à l'eau : elle est rencontrée par 51 pour cent des communautés hôtes, 53 pour cent des PDI et 48 pour cent des retournés. Un grand nombre de ménages ont également évoqué les points d'eau non fonctionnels (38%) et le long moment d'attente au point d'eau (35%). Si les trois catégories de population semblent rencontrer les mêmes types de problèmes, on observe cependant quelques différences : par exemple, les ménages retournés sont particulièrement touchés par l'absence de points d'eau (30% d'entre eux le sont, contre 15% et 16% des ménages hôtes et des PDI, respectivement).

20

Catégories de populations	Points d'eau non fonctionnels	Rareté de l'eau	Distance	Mauvaise qualité de l'eau	Longue attente	Absence des points d'eau	Problème de sécurité sur le chemin	Autre problème
Communauté hôte	40%	19%	13%	51%	32%	15%	0%	11%
PDI	40%	25%	14%	53%	38%	16%	1%	7%
Retournés	35%	19%	16%	48%	36%	30%	1%	6%
Total	38%	21%	14%	51%	35%	20%	1%	8%

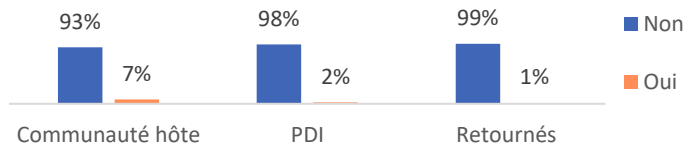
Tableau 5 : Pourcentage des ménages ayant rencontré des difficultés pour accéder à l'eau potable

Latrines


Graphique 35 : Accès aux latrines par catégorie de population

Les trois catégories de population font face à de grands problèmes d'accès aux latrines. En effet, seuls 34 pour cent des PDI et 35 pour cent des retournés y ont accès. Ce pourcentage est encore plus bas chez les communautés hôtes (27%).

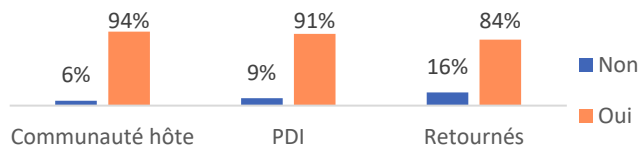
Il est aussi à signaler que pour ceux qui ont des latrines, elles ne sont pas séparées entre les femmes et les hommes. Ceci a été mentionné par 93 pour cent des ménages des communautés hôtes, 98 pour cent des PDI et 99 pour cent des retournés qui ont accès à des latrines.



Graphique 36 : Séparation des latrines entre les femmes et les hommes par catégorie de population

SANTÉ

À la question de savoir si un ou plusieurs membres du ménage ont été malades dans le dernier mois précédant la collecte de données, la grande majorité des ménages identifiés (68% des communautés hôtes, 73% des PDI et 67% des retournés) a répondu affirmativement. Soixante-et-onze pour cent des ménages ont indiqué que le mois précédant la collecte des données, au moins un membre du ménage a souffert du paludisme, 66 pour cent d'entre eux ont mentionné qu'au moins un membre de leur ménage a souffert d'une fièvre durant la même période. Le manque d'accès suffisant aux latrines comme indiqué ci-haut, peut accroître l'insalubrité dans l'environnement des ménages et ainsi augmenter l'exposition aux maladies telles que le paludisme et la fièvre typhoïde.



Graphique 37 : Accès aux services de santé par catégorie de population

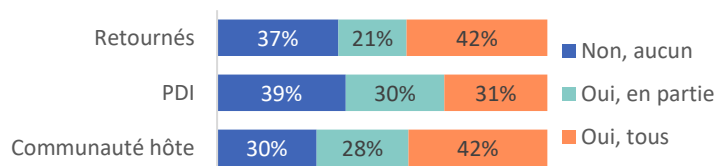
La grande majorité des ménages interviewés considère avoir accès aux services de santé, notamment 94 pour cent des ménages hôtes et 91 pour cent des ménages PDI. Les retournés restent les moins bien lotis, avec 84 pour cent de ménages ayant accès aux services de santé.

Pour les ménages qui considèrent ne pas avoir accès aux services de santé, les motifs les plus cités sont l'absence de service médical (65%) et la distance du service (61%).

Catégories de populations	Moyens financiers insuffisants	Discriminations	Distance du service	Problèmes de sécurité	Pas de service médical	Chemin bloqué	Service saturé	Absence de personnel médical	Équipements insuffisants	Service fermé
Communauté hôte	13%	0%	56%	3%	75%	9%	0%	3%	0%	3%
PDI	16%	4%	48%	6%	54%	0%	2%	10%	0%	12%
Retournés	14%	0%	71%	3%	67%	5%	4%	9%	1%	5%
Total	15%	1%	61%	4%	65%	5%	3%	8%	1%	7%

Tableau 6 : Motif de non-accessibilité aux services de santé

SCOLARISATION



Graphique 38 : Fréquentation de l'école par catégorie de population

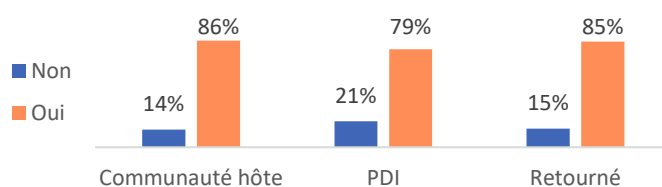
La situation de scolarisation des enfants est relativement homogène chez les trois catégories de population. En effet 42, 31 et 42 pour cent des ménages retournés, PDI et hôtes respectivement, ont indiqué que tous les enfants en âge scolaire fréquentent une école.

Une légère différence s’observe aussi sur les motifs de non-fréquentation de l’école des enfants en âge scolaire des ménages de ces trois catégories de population : 56 pour cent des ménages hôtes, 62 pour cent des PDI et 75 pour cent des retournés ont mentionné l’absence ou la fermeture de l’école. Il est également à noter que le problème de la distance entre le lieu d’habitation et l’école touche davantage les PDI (35%) et les communautés hôtes (28%) que les retournés (17%), alors que ces derniers sont plus concernés par l’absence de personnel enseignant (24%). Enfin, les ménages hôtes et retournés (31% chacun) souffrent plus du manque de moyens financiers que les ménages déplacés internes (23%).

Catégories de populations	Absence d'école	École fermée	Fournitures insuffisantes	Problèmes de sécurité	Distance	Moyens financiers insuffisants	Absence de personnel enseignant
Communauté hôte	45%	11%	6%	3%	28%	31%	13%
PDI	50%	12%	7%	7%	35%	23%	11%
Retournés	51%	24%	7%	2%	17%	31%	24%
Total	49%	15%	7%	5%	27%	28%	15%

Tableau 7 : Motifs de non-fréquentation de l’école par catégorie de population

PROTECTION ET SÛRETÉ



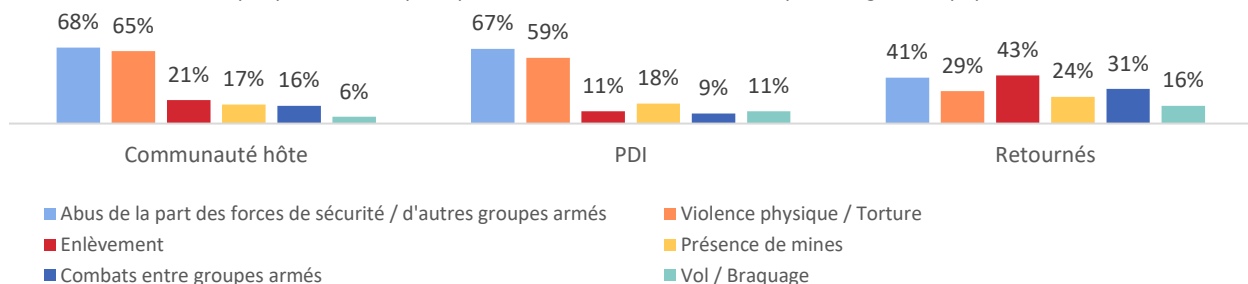
Graphique 39 : Sentiment de sécurité dans le lieu actuel par catégorie de population

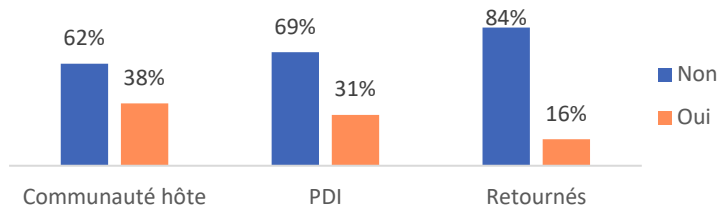
À la question relative au sentiment de sécurité dans le lieu actuel, la grande majorité des ménages, issus des trois catégories de population, a répondu positivement (86% des ménages hôtes, 79% des ménages PDI et 85% des retournés). Ces résultats indiquent que les personnes déplacées se réfugient dans des

localités où la situation sécuritaire est assez stable. Ces résultats font aussi écho aux informations partagées par les personnes retournées ainsi que les PDI pendant les groupes de discussion. En effet malgré des conditions de vie difficiles liées au manque de moyens de subsistance et à l’alimentation insuffisante, les deux groupes de populations notent qu’ils bénéficient d’une bonne situation de sécurité au sein de leurs villages d’accueil comparativement à leurs villages de provenance.

Dix-sept pour cent des ménages hôtes, 16 pour cent des PDI et 11 pour cent des retournés ont indiqué rencontrer des problèmes de sécurité ou de protection. Les abus de la part des forces de sécurité ou d’autres groupes armés représentent une part significative des problèmes rencontrés, avec respectivement 68, 67 et 41 pour cent des ménages hôtes, PDI et retournés ayant cité ce problème (voir le graphique ci-dessous).

Graphique 40 : Principaux problèmes de sécurité rencontrés par catégorie de population



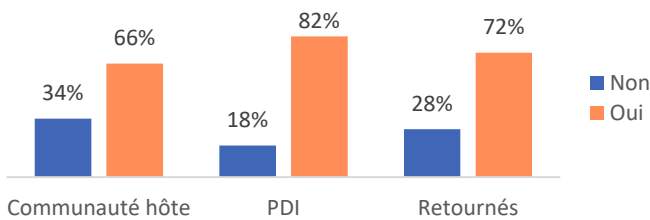


Graphique 41 : « La plupart des membres de votre famille possèdent-ils des documents d'identité ? »

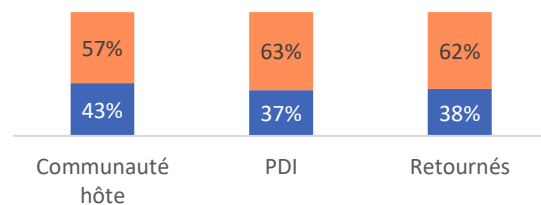
Les résultats montrent également que dans la majorité des ménages identifiés, la plupart des membres de la famille ne possède pas de document d'identité. Il est à signaler que ce pourcentage est plus élevé chez les retournés (84%) que chez les ménages hôtes (62%) et les PDI (69%). Les retournés étant principalement constitués des ressortissants tchadiens

qui vivaient au Niger et au Nigeria depuis plusieurs années (voire des générations), ils sont les plus susceptibles de ne pas détenir de documents d'identification. Cela a un impact sur leur sentiment d'appartenance à l'état tchadien.

ASSISTANCE HUMANITAIRE



Graphique 42: Pourcentage de ménages ayant reçu une assistance humanitaire

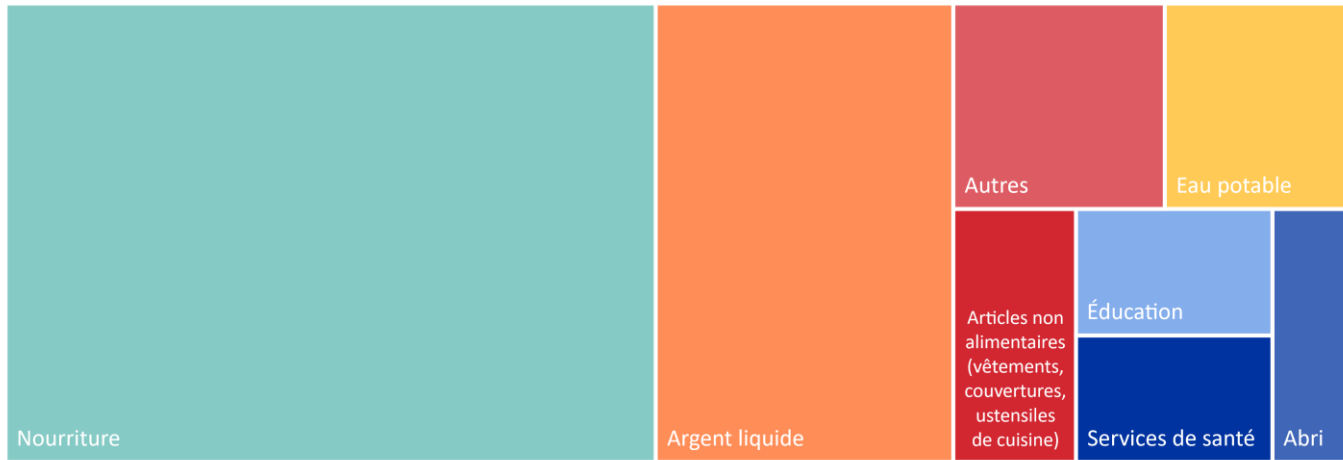


Graphique 43 : Pourcentage de ménages dépendant de l'assistance reçue

En ce qui concerne l'assistance humanitaire, les proportions de ménages ayant déjà bénéficié d'au moins une assistance est plus élevée chez les PDI (82%) que chez les autres catégories de population (72% chez les retournés et 66% chez les communautés hôtes). Les domaines d'assistance les plus fournis aux ménages identifiés ont été les distributions de vivres : 83% des ménages des PDI, 93% des ménages retournés et 84% des ménages des communautés hôtes ont déclaré avoir déjà bénéficié de cette assistance. Toutefois, de nombreuses personnes estiment que les assistances humanitaires fournies ne leur sont suffisante. En effet, l'aide humanitaire ne permet pas de répondre aux besoins sociaux et économiques plus profonds des personnes déplacées. Dans les groupes de discussion, les familles déplacées internes et retournées ont évoqué leur reconnaissance de l'aide humanitaire reçue sur le court-terme mais reconnaissent néanmoins qu'elle ne permet pas aux familles d'atteindre une certaine stabilité économique.

Par ailleurs, le pourcentage de ménages ayant indiqué dépendre de l'assistance reçue pour survivre est de 63 pour cent pour les ménages des PDI, 62 pour les retournés et 57 pour cent pour les communautés hôtes.

BESOINS PRIORITAIRES



Graphique 44 : Besoins prioritaires, toutes catégories de population confondues

À la question relative à leurs trois besoins les plus urgents, la plupart des ménages (48%) a indiqué en première position que ce sont des besoins en vivres, et ce chez les trois catégories de population : 45 pour cent des retournés, 51 pour cent des PDI et 49 pour cent des communautés hôtes. Ce sont ensuite les besoins en argent liquide qui ont été les plus souvent mentionnés (par 22% des ménages en général : 21% des retournés, 25% des PDI et 20% des communautés hôtes). Durant les groupes de discussion, les personnes déplacées ont mentionné le besoin d'avoir des activités génératrices des revenus. Cela explique aussi leur besoin en argent liquide.

De plus, lors de groupes de discussion les PDI et les retournés ont aussi évoqué la volonté d'avoir de petits ruminants, des moutons ou des vaches. Ils ont indiqué que posséder quelques animaux ruminants s'adaptant facilement à un nouveau milieu et produisant du lait, pourrait améliorer le bien-être des enfants.

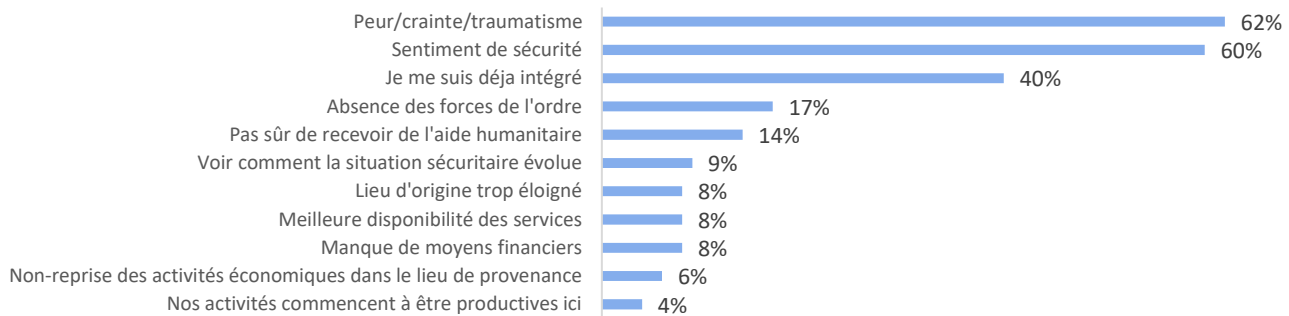
Il est à noter que de façon générale, les résultats indiquent une certaine homogénéité des besoins rencontrés par les trois groupes de population.

INTENTIONS DES POPULATIONS DÉPLACÉES

INTENTIONS DES PDI

La très grande majorité (90%) des ménages PDI interviewés a indiqué ne pas avoir l'intention de quitter son lieu actuel.

Graphique 45: Raisons pour lesquelles les PDI ne souhaitent pas quitter leur lieu actuel



Les raisons principales évoquées par les PDI ne souhaitant pas quitter leur lieu actuel sont la peur, la crainte ou le traumatisme (62%), le sentiment de sécurité dans les localités actuelles (60%) et le sentiment d'intégration dans leur lieu actuel (40%). Une grande partie des PDI (78%) a indiqué que la présence des forces de sécurité serait un facteur à mettre en œuvre dans la zone de provenance afin d'envisager un retour (voir graphique 47 ci-dessous). Parmi les autres conditions évoquées par les PDI afin qu'ils envisagent un retour, on peut citer l'amélioration de l'accès aux services de base (25%), l'accès à l'emploi et aux moyens de subsistance (25%) et l'accès humanitaire dans les zones d'origine (24%).

Les groupes de discussion mettent en perspective des intentions distinctes parmi les populations déplacées internes. Certaines personnes déplacées, malgré les manques persistants dans le lieu d'accueil (nourriture, et bien non alimentaires principalement), n'ont pas l'intention de retourner vivre ni travailler sur leurs anciennes terres. Elles manifestent un sentiment d'appartenance et d'attachement profond à la terre d'origine, lié notamment à la richesse et l'accès aux terres cultivables qu'elles y avaient, mais sont toutes conscientes que leur avenir se construira désormais au sein des communautés hôtes, qui sont sûres d'un point de vue sécuritaire. Les participants parlent ainsi de leur terre d'accueil comme leur nouvelle maison, et leurs efforts sont orientés vers l'amélioration de leurs conditions de vie actuelle afin de pouvoir rester¹⁰. Dans certains cas, des liens existaient déjà entre les populations déplacées et les communautés hôtes¹¹, qui aident notamment les nouvelles personnes arrivées à mieux se projeter pour le futur. Un homme PDI a ainsi affirmé : « *Cette communauté est la nôtre, elle nous fait confiance et c'est comme chez nous.* ».

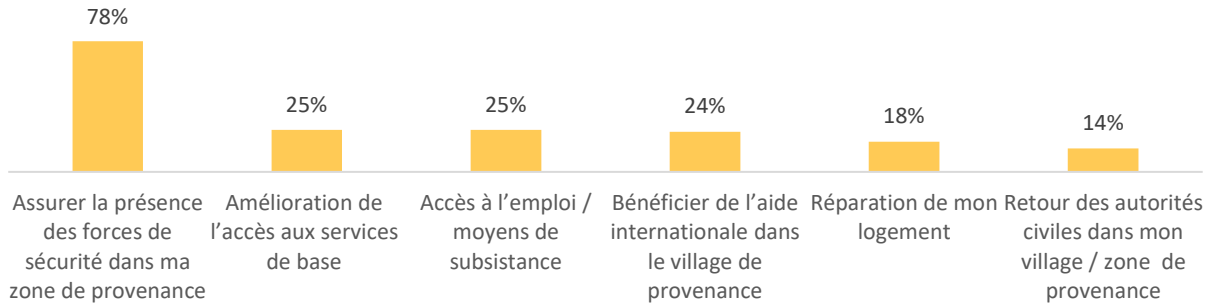
D'autres personnes déplacées en revanche se montrent peu optimistes quant à l'amélioration des conditions de vie et des opportunités de travail sur leur lieu de vie actuel¹². Elles attendent plutôt une stabilisation de la situation sécuritaire dans les villages d'origine leur permettant de reprendre des activités de maraîchage, de pêche et d'agriculture tout en habitant dans le village d'accueil.

¹⁰ Groupe de discussion avec les femmes PDI.

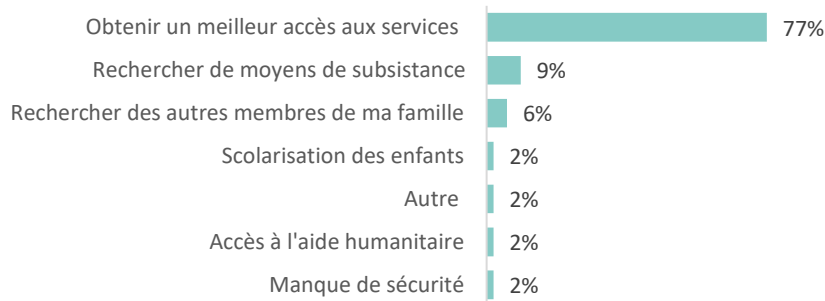
¹¹ De nombreuses PDI se sont déplacées au sein du même département.

¹² Plus de cinq années après le déplacement, certains PDI n'ont pas vu une amélioration quant aux opportunités d'exercer des activités économiques dans le village hôte.

Il ressort également qu'il y a un certain manque d'informations concernant les conditions actuelles sur les lieux d'origine, il y a généralement eu très peu de visites depuis les attaques et le déplacement (Graphique 17). Ainsi, il peut être difficile pour les populations de juger de l'amélioration de la situation sécuritaire. La peur et le traumatisme des déplacements subis invitent plutôt les ménages à la prudence, et à rester sur leur lieu de vie actuel.



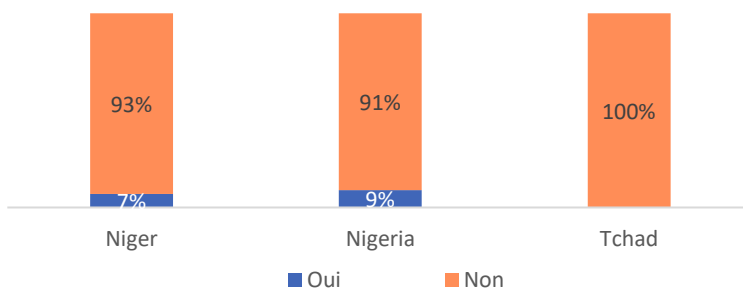
Graphique 46 : Conditions nécessaires au retour des ménages PDI dans la zone d'origine



Parmi les 10 pour cent de PDI qui souhaitent quitter leur lieu actuel, la majeure partie (77%) a indiqué vouloir obtenir un meilleur accès aux services (eau et assainissement, alimentation, santé, justice).

Graphique 47 : Motifs pour lesquels les ménages PDI souhaitent quitter leur lieu actuel

INTENTIONS DES POPULATIONS RETOURNÉES

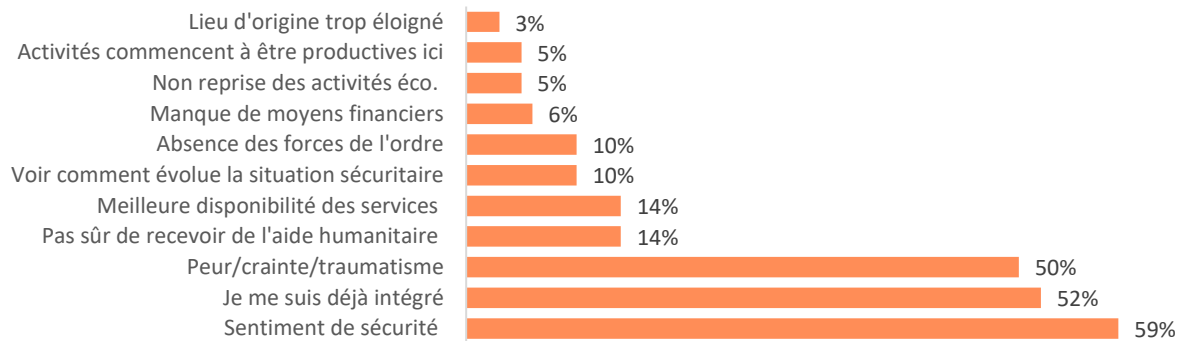


Parmi les ménages retournés, une majorité encore plus nette que celle des PDI (92%) a indiqué ne pas souhaiter quitter son lieu actuel. Ce pourcentage varie légèrement selon les provenances. Ainsi, aucun retourné qui était une PDI auparavant dans d'autres localités de la province du Lac ne veut quitter son lieu actuel. Ce pourcentage baisse pour les retournés venus du Niger (93%) et du Nigeria (91%), qui par ailleurs représentent aussi la majorité des retournés dans la province du Lac.¹³

Graphique 48: "Souhaitez-vous quitter votre lieu actuel ?"

¹³ Le rapport DTM du round 9 indique que 40 et 28 pour cent des retournés étaient respectivement venus du Niger et Nigeria. Le rapport est disponible sur le lien suivant : <https://displacement.iom.int/node/7152>

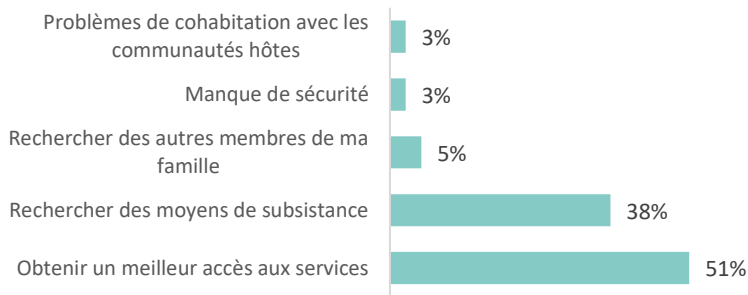
Les raisons principales évoquées par les ménages retournés du Niger et du Nigeria¹⁴ qui ne comptent pas quitter leur lieu actuel sont le sentiment de sécurité dans le lieu actuel (59% des ménages retournés ont évoqué cette raison), l'intégration dans le village où ils se trouvent (52%) et la peur, la crainte ou le traumatisme (50%). Ces résultats sont en partie confirmés par les groupes de discussions avec les populations retournées. En effet, pour les femmes retournées, seule la paix permet d'envisager l'avenir dans un lieu donné. Au vu de la dégradation des conditions sécuritaires, elles n'envisagent pas un retour dans leur pays d'origine mais considèrent plutôt leur déplacement au Tchad comme permanent « *Tout continue de mal en pis là-bas. Maintenant nous sommes au Tchad, et c'est pour la vie* »¹⁵.



Graphique 49: Raisons pour lesquelles les retournés ne souhaitent pas quitter leur lieu actuel

Pourtant, certaines personnes retournées, notamment du Nigeria, semblent plutôt attendre un apaisement des tensions et des risques sécuritaires afin de pouvoir retourner dans leur pays d'origine. Les motivations principales sont l'attachement au pays ainsi que la possibilité d'exercer des activités diverses (vente, commerce) : « *Ce qu'on espère pour le futur, c'est que la sécurité se rétablisse d'ici les deux prochaines années pour qu'on puisse repartir au Nigeria, parce qu'ici ce n'est pas facile de s'en sortir.* »

27



Graphique 50 : Motifs pour lesquels les ménages retournés souhaitent quitter leur lieu actuel

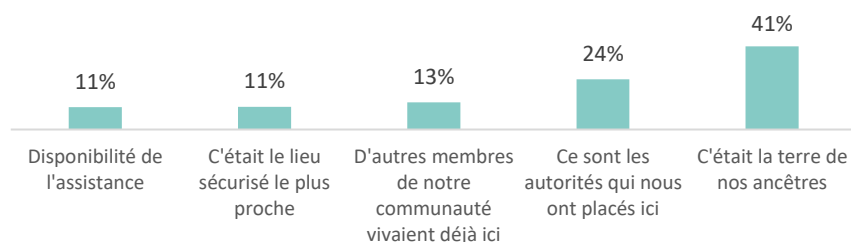
Sept pour cent des retournés venus du Niger et 9 pour cent de ceux qui viennent du Nigeria envisagent de quitter leur lieu d'accueil actuel, et tous voudraient retourner dans leurs lieux de provenance dans ces deux pays. La majorité (51%) a indiqué souhaiter quitter son lieu actuel afin de rechercher un meilleur accès aux services (eau et assainissement, alimentation, santé, justice).

Enfin, à la question de savoir ce qui empêche ces individus de partir dès maintenant, une grande partie d'entre eux a mentionné le manque de moyens financiers (76%). Il est important de souligner que à la fois pour les personnes PDI et retournées, la question de la sécurité joue un rôle de premier plan dans la prise de décision de prochains mouvements vers les zones de provenance.

¹⁴ Cette question a été posée uniquement aux retournés en provenance du Niger et Nigeria.

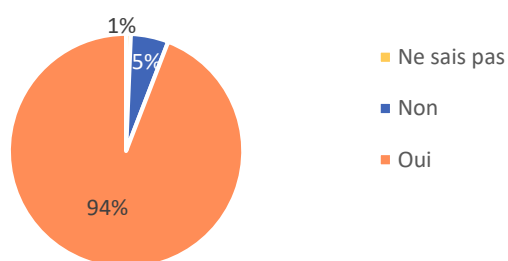
¹⁵ Groupe de discussion avec les femmes retournées du Niger et Nigeria.

CONDITIONS DE RETOUR



Graphique 51 : Facteurs ayant guidé les ménages retournés dans le choix de leur lieu actuel

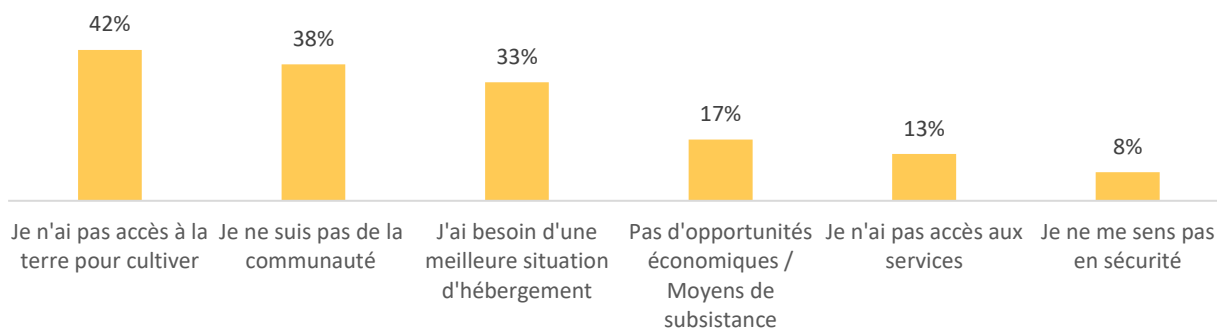
De nombreux ménages retournés du Niger et du Nigeria ont déclaré avoir choisi leur lieu actuel pour refuge car il s'agit de la terre de leurs ancêtres (41%). Par ailleurs, 24 pour cent d'entre eux ont été placés dans leur lieu actuel par les autorités.



Graphique 52 : « Pensez-vous pouvoir vous réintégrer dans le lieu dans lequel vous trouvez ? »

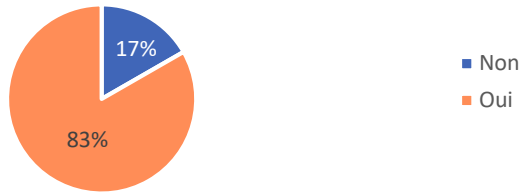
L'immense majorité (94%) des ménages retournés interrogés, venus de l'étranger et anciennes PDI, pense pouvoir se réintégrer dans son lieu d'accueil actuel.

Pour les 5 pour cent de ménages retournés estimant ne pas pouvoir réintégrer le lieu dans lequel ils se trouvent, les principaux motifs mis en avant sont le fait qu'ils n'ont pas accès à la terre pour cultiver (42%), qu'ils ne sont pas de la communauté (38%), qu'ils ont besoin d'une meilleure situation d'hébergement (33%) ou encore l'absence d'opportunités économiques ou de moyens de subsistance (17%).

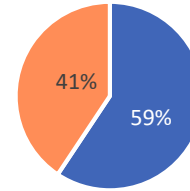


Graphique 53 : Raisons pour lesquelles les retournés ne pensent pas pouvoir se réintégrer dans leur lieu actuel

Par ailleurs, durant ce round, 83 pour cent des ménages retournés identifiés ont indiqué se sentir « chez eux » dans leur lieu d'accueil actuel. Cependant, la majorité d'entre eux (59%) n'est pas inscrite sur les listes électorales ou ne peut pas voter.



Graphique 54 : « Considérez-vous votre lieu actuel comme chez vous ? »



Graphique 55 : « Êtes-vous inscrit sur les listes électorales / Pouvez-vous voter ? »

Les retournés venus du Niger et du Nigeria ayant vécu dans ces pays depuis plusieurs générations, ils sont les plus susceptibles de ne pas se sentir chez eux dans leur lieu actuel.

CONCLUSION

Ainsi, les données collectées dans le cadre de cette enquête indiquent que la très grande majorité des ménages de PDI et retournés (90% et 92%, respectivement) n'a pas l'intention de quitter son lieu actuel.

Les principales raisons évoquées pour expliquer ce souhait sont la peur, la crainte ou le traumatisme, ainsi que le sentiment de sécurité dans le village actuel. En effet, les populations déplacées, notamment celles qui ont fui des attaques armées perpétrées dans leur village par des groupes extrémistes, ont difficilement réussi à sauver leur vie, ont bien souvent perdu des proches et ont subi un traumatisme dans leur lieu de provenance. Cependant de nombreuses personnes nourrissent toujours un attachement fort aux lieux d'origine, liées à la possibilité d'exercer son métier et d'autres activités économiques. Ainsi, une grande proportion de ménages PDI (78%) a indiqué que la présence des forces de sécurité serait un facteur à mettre en œuvre dans la zone d'origine afin d'envisager un retour.

Par ailleurs, les relations entre les trois catégories de population semblent harmonieuses sur les lieux de déplacement : les ménages de PDI et retournés ont pour la plupart (79% et 80% respectivement) reçu une assistance de la part des communautés hôtes, un grand nombre (65% des PDI et 79% des retournés) estime que les communautés hôtes sont prêtes et capables de les héberger aussi longtemps qu'il le faudra, et la majorité des ménages des communautés hôtes (89%) entretient un rapport de confiance avec les populations déplacées. De plus certaines populations déplacées internes nourrissaient déjà dans le passé des liens socio-culturels avec des localités hôtes par l'intermédiaire de fêtes ou de célébrations qui ont donc largement contribué à la bonne intégration des ménages déplacés internes.

30 La grande majorité des ménages retournés interrogés a également affirmé se sentir « chez elle » (83%) et pense pouvoir se réintégrer dans son lieu d'accueil actuel (94%). Pour les 5 pour cent de ménages retournés qui ne pensent pas pouvoir se réintégrer, les principaux motifs évoqués sont le fait qu'ils n'ont pas accès à la terre pour cultiver, qu'ils ne sont pas de la communauté, qu'ils ont besoin d'une meilleure situation d'hébergement ou encore l'absence d'opportunités économiques ou de moyens de subsistance.

En effet, les conditions de vie dans le lieu d'accueil sont bien moins favorables que celles qui précédaient le déplacement des deux catégories de populations déplacées. Dans de nombreux cas, la qualité du logement de la famille s'est détériorée, celle-ci est privée d'accès aux terres cultivables, et le principal soutien du ménage déplacé a perdu son emploi. C'est pourquoi respectivement 63, 62 et 57 pour cent des ménages de PDI, retournés et des communautés hôtes estiment dépendre de l'assistance humanitaire.

La minorité de ménages de PDI et retournés ayant indiqué envisager un retour est principalement motivée par la nostalgie, la perspective d'une « reconstitution » de sa vie d'avant, notamment en termes d'accès aux services et aux moyens de subsistance. En effet, il est très difficile pour un ménage déplacé de perdre, en plus de son logement et de ses biens, sa capacité à subvenir à ses propres besoins à travers une ou plusieurs activités génératrices de revenus. Les moyens de subsistance sont étroitement liés à l'autonomie et à la dignité des personnes déplacées, et ils sont donc incontournables pour tendre vers une solution durable. Les assistances en activités de transition vers le relèvement sont donc les plus appropriées.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

La carte fournie l'est uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée, ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)"

31

Organisation Internationale pour les Migrations

Quartier Klemat, Rue 3044, BP 6450

N'Djamena

Tchad

Tel. : +23522525362

E-mail : dtmtchad@iom.int

Site internet : <https://displacement.iom.int/chad>



Royaume des Pays-Bas